

Loi d'urgence agricole : un désastre écologique, social et démocratique

29 juillet 2026

Communiqué

C'est fait : malgré la mobilisation massive de la communauté scientifique, de l'ordre des Médecins, des associations environnementales, paysannes et syndicales, d'opérateurs publics, de citoyens, le Parlement a adopté la loi d'urgence agricole ce mardi 21 juillet 2026.

Et c'est une catastrophe : réintroduction « à titre dérogatoire » de pesticides interdits, facilitation des projets d'élevages intensifs et de bassines, lutte contre la pollution de l'eau potable affaiblie, criminalisation des lanceurs d'alerte, détricotage de la protection des zones humides – essentielles dans la lutte contre les effets du changement climatique et dans les cycles de l'eau – et des loups, fragilisation de l'Anses et des agences de l'eau ... au nom de la « souveraineté alimentaire française ». On aurait pu au moins espérer que cette loi permettrait une meilleure rémunération des agriculteurs : que nenni ! Dans la version définitive du texte, le principe d'un prix plancher d'achat des produits agricoles au moins égal aux coûts de production a été transformé en « référence dans les contrats » dont les parties peuvent s'écarter si elles le justifient. On devine déjà qui sortira gagnant des négociations...

C'est donc ce texte que nous impose le Gouvernement et les Parlementaires des blocs centraux, de droite et d'extrême droite, pour répondre à l'actualité composée de scandales sanitaires (PFAS, cadmium, pesticides ...), d'incendies, canicules et sécheresses dévastatrices amplifiées par le changement climatique, d'appels au secours de petits producteurs agricoles qui ne peuvent vivre décemment et sainement de leur travail.

Indecosa-CGT est scandalisée tant par le contenu de ce texte que de ses modalités d'adoption : malgré la mobilisation citoyenne sans précédent et la censure du Conseil Constitutionnel, des mesures prévues par la Loi Duplomb (dont la

réintroduction de l'acétamipride et du flupyradifurone) font leur retour via cette loi d'urgence agricole, et une fois encore, sans réel débat à l'Assemblée nationale. Plusieurs groupes de gauche, qui ont fait bloc contre cette loi, ont déjà annoncé saisir le Conseil Constitutionnel, et nous espérons que les Sages sauront se montrer à la hauteur des enjeux démocratiques, sanitaires, écologiques et institutionnels que cette loi représente.

En attendant cette décision, nous n'oublierons pas les élus et candidats des partis politiques, allant du centre à l'extrême droite, ayant soutenu ces mesures, ni lors des élections sénatoriales de septembre 2026, ni présidentielles de 2027.

Ils savaient, ils ont voté pour ou se sont abstenus : l'Histoire jugera s'ils sont au mieux une honte, au pire des criminels.

Indecosa CGT appelle tous les consommateurs à continuer à réagir contre leurs projets mortifères.

Indecosa-CGT, 27/07/2026